

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/07/20/2021032165/justel>

Dossier numéro : 2021-07-20/06

Titre

20 JUILLET 2021. - Arrêté ministériel déterminant les services de garde familiale éligibles à une subvention pour l'aide au nettoyage, l'aide aux corvées ou l'aide à la garde d'enfants et déterminant le nombre d'équivalents temps plein par catégorie d'emploi et par service pour l'année 2021 (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 13-08-2021 page : 84492

Entrée en vigueur : 01-01-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)